



Le 13 Vendémiaire

Le 4 octobre 1795, la Convention, avertie des préparatifs des royalistes annule ses décrets sur le désarmement des « terroristes ». Le lendemain (13 vendémiaire an IV), elle charge Barras du commandement des troupes de Paris et lui adjoint cinq généraux jacobins, dont Napoléon Bonaparte. En fait, c'est Bonaparte qui dirige les opérations. Il charge Murat, alors chef d'escadron, de s'emparer des quarante canons des sections rassemblées au camp des Sablons. Ces canons sont placés aux extrémités de toutes les rues qui conduisent à la Convention.

Une partie des gardes nationaux est venue renforcer les sections royalistes. Celles-ci tentent de marcher sur les Tuileries, siège de la Convention, mais sont repoussées. À 15 heures, la Convention est cernée. Les insurgés, soit environ 25 000 hommes, s'efforcent de fraterniser avec les soldats qui défendent la Convention. Barras donne l'ordre d'ouvrir le feu et Napoléon Bonaparte commande aux canonniers de tirer. Il laisse la mitraille tirer pendant trois-quarts d'heure. Il y a environ 300 morts parmi les insurgés sur les marches de l'église Saint-Roch.

Le comité militaire prononce 64 condamnations à mort, dont deux seront effectives. .

C'est une victoire de la Convention et de la République, mais acquise grâce à l'intervention de l'armée, et notamment du général de brigade Bonaparte, que cette opération rend célèbre. Il sera surnommé le « général Vendémiaire ».